Question à Mr. Safety



« Parfums d'intérieur : quels sont leurs dangers ? »

L'été s'en est allé et l'on passe à nouveau plus de temps à l'intérieur. Pour assurer des odeurs fraiches et agréables dans la maison ou l'appartement, il est devenu très courant de recourir à des bougies parfumées, des huiles parfumées, des parfums d'intérieur ou des lampes à huile. Ces produits contiennent souvent des huiles essentielles qui sentent fort, par exemple la lavande, le jasmin ou la citronnelle. Bien que ces parfums d'intérieurs semblent à priori inoffensifs, la prudence est de mise. Nombre d'entre eux irritent la peau, parfois même les voies respiratoires. En outre, certaines substances odorantes (artificielles, mais aussi naturelles) peuvent déclencher des allergies. La dangerosité et le potentiel allergisant de ces produits ne sont donc pas liés à leur origine artificielle ou naturelle : les deux types de substances peuvent présenter ces caractéristiques.
Les huiles parfumées sont particulièrement dangereuses pour les enfants. Séduits par leur odeur agréable, parfois fruitée, ils risquent en effet de les boire. Or, si elle est avalée ou régurgitée, l'huile peut atteindre les poumons et y causer des lésions, voire entraîner la mort. C'est pourquoi il ne faut en aucun cas faire vomir votre enfant si vous le soupçonnez d'avoir ingurgité de l'huile essentielle, mais immédiatement appeler le Centre TOX au numéro d'urgence 145 ou un médecin. Par mesure de sécurité, il convient de ne jamais laisser les huiles essentielles à la portée des enfants et, dans les ménages avec des enfants en bas âge, de se passer complètement de ce type de produits.

Etre conscient des risques liés aux parfums d'intérieur et leurs huiles essentielles permet non seulement de se prémunir soi-même, mais aussi de protéger autrui contre des risques superflus.

Votre Mr. Safety

Astuces pour utiliser les parfums d'intérieur de manière sûre :

- Prêtez attention aux symboles de danger et lisez les conseils de prudence et le mode d'emploi sur l'étiquette.
- N'utilisez des substances odorantes et aromatiques pour l'air intérieur que de manière ciblée, temporaire et dans le respect d'autrui.
- Renoncez-y complètement en la présence de personnes sujettes aux allergies.
- Entreposez toujours les huiles essentielles hors de la portée des enfants.
- Au lieu de masquer les odeurs désagréables par le biais de produits odorants, cherchez la source de l'odeur et éliminez-la.
- Si vous soupçonnez quelqu'un d'avoir ingurgité une huile essentielle, ne provoquez pas le vomissement, mais contactez immédiatement le centre TOX ou un médecin (avec l'étiquette du produit sous la main). Enlevez d'éventuels résidus en bouche et faites boire du thé ou de l'eau à la personne intoxiquée.

Des questions? Des suggestions?
Des demandes de précision ?
Vous trouverez sur **www.infochim.ch** des informations supplémentaires pour l'utilisation en toute sécurité des produits chimiques au quotidien.